

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02137
Numéro SIREN : 454 001 199
Nom ou dénomination : CR DEPANNAGE

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 11136

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

Formulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL C R DEPANNAGE		LE 25 JUL. 2018	
SIRET	4 5 4 0 0 1 1 9 9 0 0 0 1 6	Mél :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
1 RUE CHARLES FOURIER		11136	
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	REPARATION PRODUITS ELECTRONIQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	5 194			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

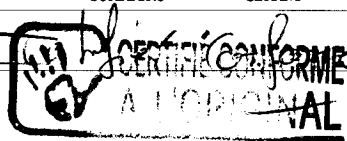
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frLes notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 27/06/2018 Lieu: CHAMPIGNY SUR MARNE
Tél:	Qualité et nom du signataire: M CORDEIRO GERANT
	Signature:



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐**F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
MME RAMOS ANTUNES MARIA 101 QUAI DE LA PIE 94100 ST MAUR	50	2017	17 797				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	44 688
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise C R DEPANNAGE										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 1 RUE CHARLES FOURIER										94500 CHAMPIGNY SUR MARNE					
SIRET										4 5 4 0 0 1 1 9 9 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2										Durée de l'exercice précédent * 1 2					
										Exercice N clos le 31/12/2017					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	10 600	016	600		10 000							
	Immobilitisations corporelles *		028	14 376	030	13 434		942							
	Immobilitisations financières * (1)		040	899	042			899							
Total I (5)			044	25 875	048	14 034		11 841							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060	21 753	062		21 753								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	20 320	070		20 320								
		Autres * (3)	072	50 571	074		50 571								
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	5 747	086		5 747								
	Charges constatées d'avance *		092	2 653	094		2 653								
Total II			096	101 045	098		101 045								
Total général (I+II)			110	126 920	112	14 034		112 886							
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *									120	9 148				
	Écarts de réévaluation									124					
	Réserve légale									126	915				
	Réserves réglementées *									130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)									131					
	Report à nouveau									134	5 740				
	Résultat de l'exercice									136	6 207				
	Provisions réglementées									140					
Total I									142	22 010					
Provisions pour risques et charges									Total II	154					
DETTES (+)	Emprunts et dettes assimilées									156	7 709				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *									166	8 965				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)									169	10 976				
Produits constatés d'avance									174						
Total III									176	90 876					
Total général (I + II + III)									180	112 886					
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

Désignation du déclarant : C R DEPANNAGE

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres			
			10 000	10 000
	Immobilisations corporelles		942	2 502
	Immobilisations financières		899	899
Total I			11 841	13 401
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	21 753	20 504
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	20 320	20 320
		Autres	50 571	42 978
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		5 747	1 671
	Charges constatées d'avance		2 653	2 704
	Total II		101 045	88 177
Total général (I + II)			112 886	101 578
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		9 148	9 148
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		915	915
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		5 740	22 129
	Résultat de l'exercice		6 207	(16 389)
	Provisions réglementées			
	Total I		22 010	15 803
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		7 709	3 683
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		8 965	12 678
	Autres dettes		74 201	69 414
	Produits constatés d'avance			
	Total III		90 876	85 775
Total général (I + II + III)			112 886	101 578

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL C R DEPANNAGE**Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	59 151
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	112 341
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	156
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232 171 648
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	48 008
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(1 249)
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242 58 545
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	244	2 251
	Rémunérations du personnel *					250	41 560
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	12 556
	Dotations aux amortissements *					254	1 560
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	95
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)						264 163 326
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270 8 322
	Produits financiers (III)	280				294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347 348	300	2 115
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
	2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 6 207
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	6 207
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	2 115
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TF (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRI (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350	3 128
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	5 194
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables *	5 225	dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	5 194

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

DIVERS À RÉINTÉGRER

EBP Informatique 2018

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **C R DEPANNAGE**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	59 151	56 401
	Production vendue { biens services	112 341	84 632
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	156	2
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	171 648	141 034
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	48 008	47 982
	Variation de stock (marchandises)		(7 881)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		51
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(1 249)	
	Autres charges externes	58 545	58 314
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 251	2 888
	Rémunérations du personnel	41 560	41 708
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	12 556	12 067
	Dotations aux amortissements	1 560	1 560
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	95	1
	Total des charges d'exploitation (II)	163 326	156 690

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		8 322	(15 656)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		134
	Charges exceptionnelles (VI)	2 115	599
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		6 207	(16 389)

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire article 392 septies
A bis du Code général des impôtsDésignation de l'entreprise : **SARL C R DEPANNAGE**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	10 600	412		414		416	10 600				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	5 334	452		454		456	5 334				
	Matériel de transport	460	10 800	462		464	3 000	466	7 800				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 242	472		474		476	1 242				
Immobilisations financières		480	899	482		484		486	899				
TOTAL		490	28 875	492		494	3 000	496	25 875				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	600	502		504		506		600	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 334	542		544		546	5 334		
	Matériel de transport	550	8 298	552	1 560	554	3 000	556	6 858		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 242	562		564		566	1 242		
TOTAL		570	15 474	572	1 560	574	3 000	576	14 034		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	588	589	590	591	592	593
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591					
TOTAL		590	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Désignation de l'entreprise : **C R DEPANNAGE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	5 225
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	5 225
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	5 225

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800				
-----	--	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380				
N° du centre de gestion agréé	388				
Montant de la TVA collectée	374	29 798			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	13 348			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398				
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

Désignation de l'entreprise: C. R. DEPANNAGE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	171 492	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	171 492	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	156	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	1 249	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	1 405	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	48 008	
Variation négative des stocks	145	(1 249)	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	51 019	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	95	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	97 873	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	75 024	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	75 024	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	171 492	Effectifs au sens de la CVAE * 023 2.00
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7	
Date de cessation		/	/
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376	2.00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

SIREN

4 | 5 | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | 9 | 9

Dénomination de l'entreprise

C R DEPANNAGE

Adresse (voie)

1 RUE CHARLES FOURIER

Code postal

94500

Ville

CHAMPIGNY SUR MARNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MME

Nom patronymique

RAMOS ANTUNES

Prénom(s)

MARIA DE FATIMA

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance : Date

18/04/1969

N° Département

94

Commune

LONGUMEAU

Pays

FR

Adresse : N°

101

Voie

QUAI DE LA PIE

Code Postal

94100

Commune

SAINT MAUR DES FOSSES

Pays

FR

Titre (2)

M

Nom patronymique

CORDEIRO

Prénom(s)

EDGAR

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance : Date

14/02/1964

N° Département

99

Commune

PORTUGAL

Pays

PT

Adresse : N°

101

Voie

QUAI DE LA PIE

Code Postal

94100

Commune

SAINT MAUR DES FOSSES

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MMF pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

*

Exercice clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

SIREN

4 | 5 | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | 9 | 9

Dénomination de l'entreprise

C R DEPANNAGE

Adresse (voie)

1 RUE CHARLES FOURIER

Code postal

94500

Ville

CHAMPIGNY SUR MARNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



SARL CR DEPANNAGE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 9 148 Euros

Siège social: 1 RUE CHARLES FOURIER
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

SIRET: 454.001.199.00016
APE : 9521 Z

RAPPORT DE GESTION A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN

DATE DU 30 JUIN 2018

Messieurs,

Je vous ai convoqué ce jour, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, à l'effet de vous présenter le rapport que j'ai préparé sur les opérations de l'exercice social de notre société commencé le 1^{er} janvier 2017 et clos le 31 Décembre 2017, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice.

Pour information, je vous ai adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Le compte de résultat de l'exercice
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce
- Et le projet des résolutions qui seront proposées au vote des associés.
- Rémunération du gérant.

I COMPTE-RENDU DE LA GESTION DE LA GÉRANCE AINSI QUE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ.

Au cours de l'exercice social dont la durée a couvert une période d'exploitation de 12 mois, les produits d'exploitations se sont élevés à la somme de 171 648,00 Euros.

Vous noterez également qu'au cours de l'exercice considéré, les charges d'exploitation ont atteint la somme de 163 326,00 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est un bénéfice de 8 322,00 Euros.

Le résultat net de l'exercice après résultat financier et résultat exceptionnel est un bénéfice de 6 207,00 Euros.

II AFFECTATION DES RÉSULTATS



Il résulte du bilan que notre social se solde par un bénéfice de 6 207,00 Euros.

Je vous propose d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Réserve légale 00,00 Euros

Report à nouveau 6 207,00 Euros

Je vous précise qu'il n'a pas été distribué aucun dividende au cours de cet exercice

III ÉVÉNEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

NÉANT

IV ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NÉANT

V ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHES ET DE DÉVELOPPEMENT

NÉANT

VI PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons pouvoir développer notre chiffre d'affaires et augmenter le bénéfice.

LE GÉRANT

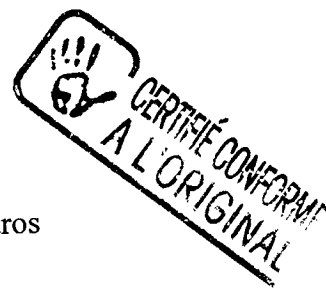
A stylized, handwritten signature in black ink.

SARL CR DEPANNAGE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 9 148 Euros

Siège social: 1 RUE CHARLES FOURIER
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

SIRET: 454.001.199.00016
APE : 9521 Z



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2018

Procès-verbal d'assemblée ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice.

L'an Deux mille dix-huit, le 30 juin à 14 heures.

Les associés de la société « CR DEPANNAGE », société à responsabilité limitée au capital de 9 148 Euros, dont le siège est à 1 rue Charles Fourier 94500 Champigny Sur Marne, se sont réunis au dit siège sur la convocation du gérant. L'assemblée est présidée par M CORDEIRO Edgar, en qualité de gérant.

Le président constate que tous les associés sont présents, à savoir :

1° Melle RAMOS ANTUNES Maria De Fatima propriétaire de 50 parts.

2° M. CORDEIRO Edgar propriétaire de 50 parts

Total des parts représentées : 100 parts soit la totalité (100 %) du capital.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire ;
- Le texte des résolutions proposé à l'approbation de l'assemblée.
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires.
- Rémunération du gérant.

Monsieur le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion.
- Affectation des résultats.



Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir lu le rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et examinée les comptes annuels dudit exercice, approuve les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé, et les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Après avoir lu le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, l'assemblée approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée donne quitus au gérant de l'exécution de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 207,00 Euros reçoit l'affectation suivante :

Réserve légale	00,00 Euros
Report à nouveau	6 207,00 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée Générale approuve la rémunération annuelle de M CORDEIRO Edgar en qualité de gérant.

Cette dernière s'élève à **0,00 Euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tous ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

SARL CR DEPANNAGE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 9 148 Euros

Siège social: 1 RUE CHARLES FOURIER
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

SIRET: 454.001.199.00016
APE : 9521 Z



PROJET DES RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2018

Première résolution

L'assemblée, après avoir lu le rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et examinée les comptes annuels dudit exercice, approuve les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé, et les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils sont présentés.

Deuxième résolution

Après avoir lu le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, l'assemblée approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'assemblée donne quitus au gérant de l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice en :

Réserve légale	00,00 Euros
Report à nouveau	6 207,00 Euros

Cinquième résolution

L'assemblée Générale approuve la rémunération annuelle de M CORDEIRO Edgar en qualité de gérant.

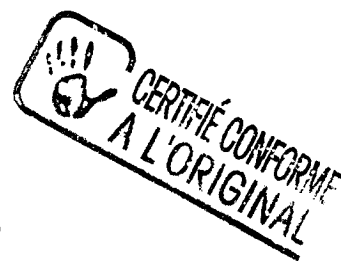
Cette dernière s'élève à 0,00 Euros.

SARL CR DEPANNAGE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 9 148 Euros

Siège social: 1 RUE CHARLES FOURIER
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

SIRET: 454.001.199.00016
APE : 9521 Z



FEUILLE DE PRÉSENCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DATE DU 30 JUIN 2018

ASSOCIÉS PRENOMS NOMS & ADRESSES	PARTS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURE
1° Melle RAMOS ANTUNES Maria De Fatima 101 Quai de la pie 94100 St Maur des Fosses	50	50		RAMOS.
2° M. CORDEIRO Edgar 101 Quai de la pie 94100 St Maur des Fosses	50	50		
TOTAL	100	100		

La gérance certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que deux associés sont présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 voix.

La Gérance

SARL CR DEPANNAGE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 9 148 Euros

Siège social: 1 RUE CHARLES FOURIER
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

SIRET: 454.001.199.00016
APE : 9521 Z



EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT A L'ASSEMBLÉE DU 30 JUIN 2018

Il est proposé d'affecter la perte de l'exercice en :

Réserve légale	00,00 Euros
Report à nouveau	6 207 ,00 Euros

RÉSOLUTION D'AFFECTATION VOTÉE A L'ASSEMBLÉE DU 30 JUIN 2018

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice en :

Réserve légale	00,00 Euros
Report à nouveau	6 207,00 Euros